



L'édito du Président

Nouvelle philosophie de gestion en santé

Une tendance lourde et inquiétante qui pourrait aussi s'imposer en éducation.

Jusqu'à quel point un employeur a-t-il la légitimité de s'introduire dans la vie privée d'un employé, sous prétexte que ce dernier a la responsabilité de livrer une prestation de travail ?

Telle est la question soulevée par la « Politique réseau de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail » et par le *Cadre de référence sur le soutien et la réintégration au travail : vers une approche axée sur la collaboration* du ministère de la Santé et des Services sociaux.

De quoi parle-t-on au juste ?

La réforme du ministre Barrette dans le réseau de la santé a généré beaucoup de chamboulements dans l'organisation du travail, ce qui a eu pour résultat l'augmentation de la surcharge de travail et de l'épuisement chez le personnel. L'explosion des statistiques traduisent une hausse des problèmes : coûts en assurance-salaire, heures perdues par année en raison d'une invalidité, accidents de travail et maladies professionnelles.

Ainsi, pour tenter de pallier à la situation, le ministère adopte, en janvier 2017, la Politique ci-haut nommée. Globalement, le document insiste sur la nécessité des

Suite en page 4

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras

Comme moi, vous avez entendu tous ces qualificatifs pour décrire le budget 2018-2019 du Québec déposé par le gouvernement libéral mardi dernier : « électoraliste », « feux d'artifices », « chapelet de bonnes intentions », etc. On s'attendait à des mesures budgétaires qui vont dans tous les sens pour plaire à tout un chacun. C'est exactement ce qu'on nous a servi, un buffet d'annonces sans réelle cohérence, des manœuvres électorales à peine voilées.

D'un point de vue citoyen, vous serez en mesure d'évaluer et, selon, d'apprécier les mesures qui peuvent vous toucher dans votre quotidien. Ni vraiment de droite ni de gauche, davantage d'extrême centre, ce budget ne s'inscrit pas dans l'esprit des années d'austérité, de rigueur et de réingénierie à la sauce néo-libérale. Au contraire, il y a des bonbons pour toutes et tous ! Mais attention, quand on parle d'éducation, il est faux de prétendre, comme il le fait, que ce gouvernement procède à un « réinvestissement massif ».

Globalement, il est vrai que l'éducation occupe une part importante du budget. Mais lorsqu'on met de côté : le réinvestissement pour les universités (que nous saluons), les 15 millions par année qui seront désormais versés aux étudiants de bac 4 en éducation en compensation financière pour leur dernier stage (un résultat positif de nombreuses années de lutte même si ce n'est pas tout à fait à la hauteur du montant souhaité) ainsi que

toutes les sommes inscrites au budget qui ont déjà fait l'objet d'annonces au cours des derniers mois (et parfois même plusieurs fois ! #faussesannonces), au fond, il ne reste plus grand-chose.

La vérité, c'est que ce budget n'imposera pas de coupures en éducation cette année ni l'an prochain. Le réseau pourra même bénéficier d'un peu d'argent frais pour l'ajout de ressources professionnelles, mais ça s'arrêtera là. Et pour les années suivantes, les prévisions budgétaires suffiront tout juste à couvrir la croissance (normale) des dépenses du réseau.

D'ailleurs, on pourrait aussi discuter de l'efficacité de ces ajouts de ressources pour lesquels le ministère n'a aucune donnée. Parce que force est de constater que les annonces d'ajouts de milliers de ressources depuis deux ans ne se font pas sentir dans les milieux.

Il semble qu'il n'y aura jamais assez de ressources, du moins jamais assez pour nos besoins. En attendant, les résultats tangibles se font cruellement attendre et le personnel écope. Alors sans laisser tomber nos revendications ni même les mettre de côté, serions-nous arrivés au point où il faudrait penser plus à nous ? À parler de nos salaires, de nos assurances, de nos congés de maladie, du nombre d'élèves dans nos groupes ? Parce qu'au quotidien, ces éléments pèsent aussi dans la valorisation du personnel de l'éducation !

Éric Gingras



Abonnez-vous à l'Infolettre du Syndicat ! syndicatchamplain.com



Spectacle : Célébration SOUL, 60-70

Le quotidien *Le Devoir* se questionnait, dernièrement, sur l'importance que les Québécois accordent à l'enseignement de la musique.

J'ai tout récemment eu l'opportunité d'en discuter avec une vraie passionnée ! France Riquier, enseignante à l'école secondaire Ozias-Leduc et coordonnatrice du projet « Célébration SOUL », vibrait littéralement en me décrivant le spectacle de musique hors du commun qu'ils préparent depuis plusieurs mois.

Soixante-dix mélomanes, élèves et membres du personnel, se partageront les différents rôles afin de faire vivre au public un moment inoubliable au cours duquel plus de 50 chansons seront interprétées. Cette revue musicale est aussi une forme de remerciement, souligne-t-elle, à la culture afro-américaine pour sa contribution à la musique soul.

Le saviez-vous ? Il est scientifiquement prouvé que la musique stimule les circuits neuronaux et qu'elle rend les apprentissages ainsi que la compréhension langagière plus faciles.

L'intégration des classes TSA et de déficience intellectuelle à ce projet est un bel exemple de l'investissement du personnel scolaire à la réussite de tous. Quand on s'attarde à ce qui se passe dans nos milieux, on s'aperçoit que nous sommes, bien souvent, déjà à l'avant-garde.

Les représentations seront ouvertes au public les 5, 6 et 7 avril. Vous pourrez vous procurer des billets au coût de 15 \$ pour les étudiants et de 20 \$ pour les adultes directement sur place ou vous pouvez les acheter immédiatement auprès d'Éric Viola au 450 467-0261, poste 5293.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



1^{er} mai - Fête internationale des travailleurs et des travailleuses

C'est sur le thème *Prendre le parti des travailleurs et des travailleuses* que sera célébrée, cette année, la Fête internationale des travailleurs et des travailleuses, le samedi 28 avril 2018, à Montréal.

La marche organisée pour l'occasion est aussi un rendez-vous militant incontournable du printemps, tout particulièrement en cette période préélectorale ! C'est par dizaines de milliers de personnes que nous devons lancer un message clair au gouvernement sur nos revendications communes soit :

- La création d'emplois dans une économie verte;
- Le 15 \$/h minimum;
- Le réinvestissement dans les services publics et des mesures concrètes pour mettre fin aux surcharges de travail;
- La conciliation travail – famille – étude;
- La lutte contre les paradis fiscaux.



Une grande marche est organisée sur une base nationale à laquelle participeront différentes organisations syndicales, groupes de femmes, d'étudiants et de la société civile en général.

Joignez-vous à nous et venez marcher le samedi 28 avril prochain !

Marche du 28 avril 2018

Départ de la marche : 13 h à l'angle de l'avenue Pierre-de-Coubertin et du boul. Pie-IX à Montréal

Fin de la marche : 15 h 30,
Parc Lafontaine
(le trajet de marche est d'environ 5 km)

Des autobus partiront
des bureaux du Syndicat.

Détails et inscriptions
à syndicatchamplain.com

Parlez-en à vos collègues, votre famille et vos amis et venez nous rejoindre sous le drapeau du Syndicat de Champlain, au métro Pie-IX !

Rappel – Soirée sur les droits parentaux

Section Salaberry

Le mardi 17 avril 2018,
de 17 h à 18 h 30

au bureau de Valleyfield

Inscriptions à
syndicatchamplain.com



Publicité mal ficelée pour une école alternative

La semaine dernière, je suis « tombée » sur la publicité d'une rencontre d'information pour une école alternative à Beauharnois. Et à la lecture de celle-ci, je suis tombée en bas de ma chaise... On pouvait y lire : « L'école alternative ne se limite pas qu'aux programmes et aux livres, mais encore ! Nous vous invitons à venir découvrir ce type d'école qui préfère une tête bien **FAITE** à une tête bien **PLEINE**. » Qu'est-ce à dire ? Que les enseignantes et les enseignants des écoles dites ordinaires ne font que remplir des têtes comme on remplirait des cruches ? Est-ce bien là ce que sous-entend cette phrase ?

Affirmer de tels propos dans le monde de l'éducation, c'est renier ce qui, depuis des décennies, a fait le Québec. C'est déprécier la qualité de l'enseignement de femmes et d'hommes qui ont cru, et qui croient toujours, profondément en ce qu'ils font. C'est dénigrer les compétences de ces travailleuses et ces travailleurs. Ce modèle traditionnel ne convient peut-être pas à tout le monde, mais il a quand même fait ses preuves.

Le mépris qui transpire de cette publicité me semble mal placé. Drôle de façon de faire la promotion du modèle de l'école alternative... Il y aura toujours des gens prêts à écraser l'autre pour se faire valoir. Ce qui est certain, c'est que



je refuserais d'y enseigner parce que, si les valeurs qui portent ce projet sont de cet ordre, je ne voudrais, en aucun cas, y être associée.

Il n'y a certes pas une seule pédagogie au Québec et c'est fort bien ainsi. Mais il serait faux de laisser croire que l'une vaut mieux que les autres. Ou pire encore, de prétendre que l'école ordinaire ne fait que remplir des têtes comme si ses enseignantes et ses enseignants faisaient de la programmation de robots. On a beau être dans l'air numérique...

Dans les écoles publiques qui voient plusieurs élèves quitter vers le privé ou vers des projets particuliers sélectifs, dont les écoles alternatives, il se fait un travail qui est d'autant plus exceptionnel. Des projets, il y en a et ils sont de qualité. Et

les élèves ne sont pas tous cordés en rang d'oignons contrairement à la croyance populaire.

Le 17 octobre 2017, Marie-Ève Morasse écrivait justement un article sur les écoles alternatives pour La Presse.ca. Tout à leur honneur, disons-le, Pierre Chénier, porte-parole du Réseau public des écoles alternatives du Québec (REPAQ), précise dans l'article que les élèves n'y sont pas sélectionnés par des examens.

Il mentionne toutefois que l'école alternative « sélectionne les familles, et elles doivent être participantes. » Et cette façon de faire soulève des reproches : « Ça vient des accusations qu'on a reçues de part et d'autre, qui disent que nous siphonnons tous les parents les plus intéressants et les plus motivés, explique Pierre Chénier. »

Ce qui séduit souvent les parents qui choisissent ces écoles, c'est la philosophie qui encourage les élèves à travailler à leur rythme. De méchantes langues pourraient dire : ils font ce qu'ils veulent quand ils veulent...

D'ailleurs, comme on apprend dans le texte de Madame Morasse, « le REPAQ ne consigne pas de données sur la réussite des enfants qui fréquentent les écoles alternatives. "On n'a pas de chiffres sur la réussite scolaire, ce n'est pas ça qui nous intéresse. C'est le développement global de l'enfant qui nous intéresse", dit son porte-parole Pierre Chénier. »

Malgré cela, je suis certaine que les écoles alternatives ont leur place et je ne doute pas de leur apport dans notre société. Mais restreindre des philosophies éducationnelles à des préjugés, c'est réduire l'importance des unes et des autres.

En fait, si dans toutes les écoles du Québec, l'implication des parents envers leurs enfants était à la hauteur de celle demandée par les écoles alternatives, la réussite des élèves serait assurée dans tous les modèles possibles.

Mais ce critère de sélection n'existe pas dans les écoles ordinaires.

Mireille Proulx
Coordonnatrice

Sondage sur les climats dans les écoles et les centres

C'est le temps de s'exprimer !

À compter du 4 avril, vous pourriez recevoir un appel de la firme Léger pour une enquête sur les climats dans les milieux de travail menée pour le compte du Syndicat de Champlain.

N'hésitez pas à répondre; vos réponses demeureront entièrement confidentielles. Il s'agit d'une étape cruciale pour la récolte de données dans ce dossier.

Merci pour votre habituelle participation !



Nouvelle philosophie de gestion en santé (suite)

employés de se responsabiliser et d'adopter de saines habitudes de vie pour être en mesure d'offrir une prestation de travail. Oui, oui ! Vous avez bien lu !

Le document stipule bien que c'est au personnel qu'incombe la responsabilité de s'adapter aux nouvelles réalités des établissements du réseau et de demeurer aptes à satisfaire les exigences des emplois.

« Le ministère aurait pu tenter de trouver des solutions en faisant de la prévention et en s'attaquant aux problèmes d'organisation du travail, en accord avec tous les principes de base en santé et sécurité du travail. Il a plutôt choisi de prendre la voie de la responsabilité des individus », s'indigne Jean-François Piché, conseiller à la CSQ, en entrevue pour *Le Champlain*.

Il explique que le *Cadre de référence sur le soutien et la réintégration au travail* va encore plus loin. « Pour gérer l'urgence de ceux et celles qui font exploser les statistiques, il importe de les ramener au travail le plus rapidement possible, déplore-t-il. On insiste sur le fait qu'ils doivent participer à leur réintégration au travail et qu'ils ont la responsabilité de leur retour au travail. Alors qu'ils sont en invalidité, on leur demande de contribuer à l'analyse et à l'évaluation de leur situation d'invalidité et de rédiger leur programme de réintégration au travail. Ça n'a aucun sens ! »

En fait, c'est littéralement en opposition avec l'esprit et les principes de la Loi sur la santé et la sécurité du travail

qui stipule pourtant que l'employeur a la responsabilité de voir, de maintenir et de prendre les moyens nécessaires pour assurer un milieu et un climat de travail sain et exempt de harcèlement, de violence, etc. De plus, la Loi est claire sur l'obligation de l'employeur de favoriser la prévention d'abord et avant tout. Les nouvelles pratiques de gestion promues par le ministère de la Santé et des Services sociaux renversent le fardeau de la responsabilité sur le travailleur et évitent soigneusement d'analyser les causes réelles des invalidités.

« Ces documents mettent de l'avant des pratiques qui, au final, sont des outils destinés aux gestionnaires pour améliorer les statistiques. C'est inquiétant parce que cette intrusion dans la vie privée des gens peut aller très loin. On ne peut pas laisser ça aller », ajoute-il.

Le Conseil général de la CSQ a d'ailleurs adopté un plan d'action qui comporte différents volets et mesures, dont des contestations juridiques.

Quel rapport avec le réseau de l'éducation ?

Pour Jean-François Piché, il ne fait aucun doute que les documents du ministère sont inspirés par les philosophies et les méthodes managériales en vogue parmi les entreprises privées, notamment dans l'économie du savoir, dans la haute technologie et dans certains milieux créatifs.

Selon lui, le secteur de l'éducation n'est pas à l'abri de cette tendance



lourde. D'autant plus qu'il y a un parallèle flagrant à faire avec le secteur de la santé, notamment concernant les problèmes de climats en milieu de travail, l'organisation du travail, la violence, la hausse des cas d'invalidité, les objectifs et cibles à atteindre et le manque de ressources qui affectent lourdement le personnel de l'éducation.

« En santé, c'est souvent là qu'on fait des tests... Mais clairement, cette philosophie se fait sentir ailleurs. Par exemple, avec l'Ordre de l'excellence en éducation et l'idée de récompenser une personne, on est là-dedans. C'est une gestion des ressources humaines axée sur l'individu, le rendement et la récompense au mérite. Malheureusement, le contexte culturel et social est favorable à cette tendance dans l'opinion publique et le gouvernement capitalise là-dessus. »

À la lumière de ce qui se passe dans certaines écoles, on ne peut que constater que, déjà, des directions s'inspirent de ces pratiques abjectes qui font des dommages importants chez le personnel du réseau de la santé.

Maude Messier

**Économies
aujourd'hui,
tranquillité
d'esprit demain**

... jusqu'à **30 %*** de rabais
sur vos assurances
auto et habitation



Profitez de tarifs **non offerts
au grand public** et exclusifs
aux membres de la CSQ.
La Personnelle protège ce qui
compte le plus pour vous.

**Demander une soumission,
plus facile que jamais !**

► **1 888 476-8737**
► **csq.lapersonnelle.com**



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.
Certaines conditions, restrictions et exclusions peuvent s'appliquer.
* Le montant des économies n'est pas garanti et varie en fonction
des renseignements fournis lors de la souscription.

Les
protections
RésAut 
Centrale des syndicats
du Québec
Assurances auto, habitation et entreprise



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison.